

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

COMPTE FINANCIER 2025

Rapport de présentation
synthétique des budgets
consolidés



Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin

PREAMBULE

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Il est rappelé que la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin s'est inscrite dans le processus d'expérimentation du Compte Financier unique en adoptant le référentiel de la nomenclature M57 depuis le 1^{er} janvier 2022 pour les budgets à caractère administratif. Depuis 2023, l'ensemble des budgets gérés en M57 et M4 sont présentés au nouveau format du Compte Financier Unique (C.F.U). A compter de 2024, le CFU a vocation à devenir la nouvelle présentation des comptes locaux. Le CFU se substitue au compte de gestion et au compte administratif et est préparé conjointement par la CALL et le Comptable Public dans le respect de leurs prérogatives respectives.

Ces opérations sont classées en deux sections. La section de fonctionnement (M57) ou d'exploitation (M4), qui regroupe les charges et produits récurrents de la collectivité assurant son bon fonctionnement, puis la section d'investissement décrivant les dépenses non permanentes qui augmenteront son patrimoine, ainsi que les recettes mobilisées pour leur financement.

Le rapport consolidé s'entend en ajoutant les résultats de l'ensemble des 7 budgets (1 principal et 6 annexes).

Enfin, certaines opérations comptables « particulières » font l'objet, dans la présentation de ce rapport, de retraitements spécifiques, ceci afin de renforcer la pertinence d'analyse. Ainsi :

- les opérations d'aménagement de zones sont analysées en investissement bien que les écritures comptables réelles figurent en fonctionnement en vertu de la tenue d'une comptabilité de stocks.
- les fonds de concours versés dans le cadre d'une opération sous mandat, règlementairement comptabilisés en « opération d'ordre » sont reclassés en opérations réelles, afin de traduire la réalité de l'effort d'investissement de la collectivité.

Par ailleurs, les mouvements inter budgets (subventions versées, refacturations,...) sont également retraités.

Pour la comparaison des exercices, le même retraitement est appliqué à l'exercice précédent.

TOTAL des DEPENSES réelles 2025 (fonctionnement & investissement) = 239,9 M€

Le compte financier consolidé 2025 de la CALL se caractérise par :

- Une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de + 4,4 M€ (+ 2,9%), notamment consacrée à la gratuité des transports.
- Un niveau d'épargne nette en baisse de 1,1 M € (- 5,9%)
- Un niveau de dépenses d'équipement soutenu (+3,2 M€), porté par les opérations sous mandat qui atteignent 12,8 M€ (en hausse de + 5,7 M€). Quant aux opérations « en propre » (y compris fonds de concours), elles atteignent le niveau de 53,1 M€, en baisse de 3,1 M€.
- Un encours de dette en hausse de 9,9 M€
- Un taux d'épargne brute de 17,5 %, en baisse de 5,3% fin 2025
- Une capacité de désendettement consolidée qui s'établit au 31/12/2025 à un niveau maîtrisé de 5,7 années.

LES MASSES BUDGETAIRES 2025 (*)

BUDGETS CONSOLIDES	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evolution R 2025 / R 2024	
			en M€	en %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	187,8 M€	190,9 M€	3,1 M€	1,7%
Dépenses de gestion	147,9 M€	152,6 M€	4,7 M€	3,1%
Frais financiers	5,1 M€	4,9 M€	-0,2 M€	-4,4%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	153,1 M€	157,5 M€	4,4 M€	2,9%
EPARGNE BRUTE	34,8 M€	33,4 M€	-1,3 M€	-3,8%
Remboursement du capital de la dette	16,7 M€	16,4 M€	-0,2 M€	-1,5%
EPARGNE NETTE	18,1 M€	17,0 M€	-1,1 M€	-5,9%
Dépenses d'équipement (1)	62,7 M€	65,9 M€	3,2 M€	5,1%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	79,4 M€	82,4 M€	3,0 M€	3,7%
Recettes d'investissement hors dette (2)	40,3 M€	66,4 M€	26,1 M€	64,9%
Besoin d'emprunt	9,1 M€	25,1 M€	16,1 M€	177,6%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	49,3 M€	91,5 M€	42,2 M€	85,6%
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES <i>Mouvements réels (dépenses)</i>	232,5 M€	239,9 M€	7,4 M€	3,2%
Encours de dette au 31/12	180,6 M€	190,5 M€		
Capacité de désendettement au 31/12 (en années)	5,2	5,7		
Taux d'épargne brute	19%	17,5%		

(*) Données retraitées – cf. préambule

(1) Y compris les opérations stockées qui sont comptabilisées en section de fonctionnement ainsi que les fonds de concours versés dans le cadre des opérations sous mandat comptabilisés en mouvements d'ordre

(2) Y compris les fonds de concours versés par la CALL dans le cadre des opérations sous mandat et comptabilisés en mouvement d'ordre (participations reçues, en déduction des appels de fonds)

SOLDES DE GESTION ET PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS (par budget)

		<u>BUDGETS M57 :</u> PRINCIPAL ET ACTION ECONOMIQUE CONSOLIDES		<u>BUDGET M49 :</u> ASSAINISSEMENT		<u>BUDGET M49 :</u> EAU POTABLE		<u>BUDGET M4 :</u> CREMATORIUM		TOUS BUDGETS CONSOLIDES	
		Réalisé 2024	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Recettes de gestion	(1)	171,3 M€	170,6 M€	12,4 M€	9,3 M€	3,1 M€	9,2 M€	1,0 M€	1,8 M€	187,8 M€	190,9 M€
Dépenses de gestion	(2)	142,5 M€	146,2 M€	3,5 M€	4,0 M€	1,7 M€	1,3 M€	0,3 M€	1,1 M€	148,0 M€	152,6 M€
Charges financières nettes	(3)	2,5 M€	2,4 M€	1,9 M€	1,8 M€	0,7 M€	0,6 M€	0,03 M€	0,03 M€	5,1 M€	4,9 M€
EPARGNE BRUTE (A)	(1)-(2)-(3)	26,3 M€	22,0 M€	7,0 M€	3,5 M€	0,7 M€	7,3 M€	0,6 M€	0,7 M€	34,7 M€	33,4 M€
Remboursement du capital de la dette	(5)	10,6 M€	10,5 M€	4,4 M€	4,2 M€	1,7 M€	1,7 M€	0,03 M€	0,03 M€	16,7 M€	16,4 M€
EPARGNE NETTE	(A)-(5)	15,7 M€	11,5 M€	2,6 M€	-0,7 M€	-1,0 M€	5,6 M€	0,6 M€	0,6 M€	18,0 M€	17,0 M€
Encours de dette au 31 décembre N	(6)	103,6 M€	113,1 M€	54,7 M€	55,9 M€	22,2 M€	20,4 M€	0,9 M€	0,9 M€	181,5 M€	190,5 M€
Capacité de désendettement (en années)	(6)/(A)	3,9	5,1	7,8	16,1	31,3	2,8	1,5	1,4	5,2	5,7

- Le résultat de gestion (recettes de gestion – dépenses de gestion) est en baisse de 1,5 M€ (- 3,8 %), en raison d'une augmentation des dépenses plus rapide que l'augmentation des recettes.
- Après déduction des charges financières, en baisse de 0,2 M€, l' épargne brute consolidée diminue de 1,3 M€ entre 2024 et 2025.
- L'épargne nette consolidée baisse également, et s'établit à 17 M€ (-5,6%), fin 2025.
- L'endettement consolidé a augmenté de 9 millions d'euros (+ 5%), évolution contenue par une optimisation du fonds de roulement, en lieu et place de la mobilisation d'emprunts.
- La capacité de désendettement passe de 5,2 années fin 2024 à 5,7 années fin 2025.

LES RESULTATS CONSOLIDES DE CLOTURE 2025

(données brutes non retraitées)

Un excédent CONSOLIDE de 25,5 M €, soit + 10,2 M€ par rapport à 2024

	Budget Consolidé (Budget Principal+Budgets Annexes)	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2024	19,4 M€	0,6 M€	20,0 M€
B	Recette de l'exercice 2025	206,9 M€	121,3 M€	328,2 M€
C=A+B	Total recettes 2025	226,3 M€	121,9 M€	348,2 M€
D	Dépenses de l'exercice 2025	187,1 M€	97,5 M€	284,6 M€
E	Report résultat 2024	0,3 M€	33,6 M€	33,9 M€
F=D+E	Total dépenses 2025	187,4 M€	131,1 M€	318,5 M€
G=C-F	Résultat brut de clôture de l'exercice 2025	38,9 M€	-9,2 M€	29,7 M€
	Restes à réaliser			
H	Recettes	0,0 M€	0,3 M€	0,3 M€
I	Dépenses	0,0 M€	4,5 M€	4,5 M€
J=H-I	Solde	0,0 M€	-4,2 M€	-4,2 M€
K=G+J	Résultat net de clôture de l'exercice 2025	38,9 M€	-13,4 M€	25,5 M€

- Les résultats excédentaires 2025 sont repris au budget supplémentaire 2026.

I. LA STRUCTURE DU BUDGET – DEPENSES (réelles retraitées)

Masses réelles en M€	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evolution R 2025 / R 2024	
			En M€	En %
Budgets Principal, Action économique*	206,1 M€	214,3 M€	8,2 M€	4,0%
Fonctionnement	142,5 M€	148,7 M€	6,1 M€	4,3%
Investissement	63,6 M€	65,7 M€	2,1 M€	3,3%
Assainissement	13,7 M€	17,4 M€	3,8 M€	27,5%
Fonctionnement	3,5 M€	5,8 M€	2,3 M€	66,9%
Investissement	10,2 M€	11,6 M€	1,4 M€	14,1%
Eau potable	6,4 M€	6,5 M€	0,0 M€	0,5%
Fonctionnement	1,7 M€	1,9 M€	0,2 M€	13,4%
Investissement	4,8 M€	4,6 M€	-0,2 M€	-4,0%
Crématorium	0,5 M€	1,6 M€	1,1 M€	213,1%
Fonctionnement	0,3 M€	1,1 M€	0,8 M€	249,0%
Investissement	0,2 M€	0,5 M€	0,3 M€	153,0%
Port fluvial	0,1 M€	0,03 M€	-0,03 M€	-20,0%
Fonctionnement	0,00 M€	0,01 M€	0,01 M€	2054,5%
Investissement	0,05 M€	0,02 M€	-0,03 M€	-64,4%
TOUS BUDGETS CONSOLIDES**	226,8 M€	239,9 M€	13,1 M€	5,8%
Fonctionnement	148,0 M€	157,5 M€	9,5 M€	6,4%
Investissement	78,8 M€	82,4 M€	3,6 M€	4,6%

* Budgets de la nomenclature comptable M57 consolidés: Budgets Principal, Action économique

** Les budgets consolidés correspondent à la somme des 6 budgets, retraitée des subventions versées par le budget principal aux budgets annexes et des refacturations de frais entre budgets

La CALL gère jusqu'au 31/12/2025, 6 budgets qui s'élèvent à **239,9 M€ en montants consolidés** (hors flux réciproques entre budgets).

En 2025, le budget principal, et le budget annexe action économique représentent 90 % des masses budgétaires totales.

Le budget annexe assainissement représente 7 % des masses budgétaires, le budget annexe eau potable 3 % et le budget annexe crématorium 0,1 %.

L'exercice 2025 est marquée par une hausse des investissements réalisés sur les budgets principal et action économique, ainsi que celui de l'assainissement.

I. LA STRUCTURE DU BUDGET : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 190,9 M€ en 2025, marquant une progression de 1,7 % (+ 3,1 M€).

Les **recettes fiscales, stricto sensu**, ne **représentent que 29 % des recettes réelles de fonctionnement** depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les habitations principales, puis de la C.V.A.E.

Elles sont en hausse de **+ 0,7 M€** entre 2024 et 2025, soit une progression de 1,2 %.

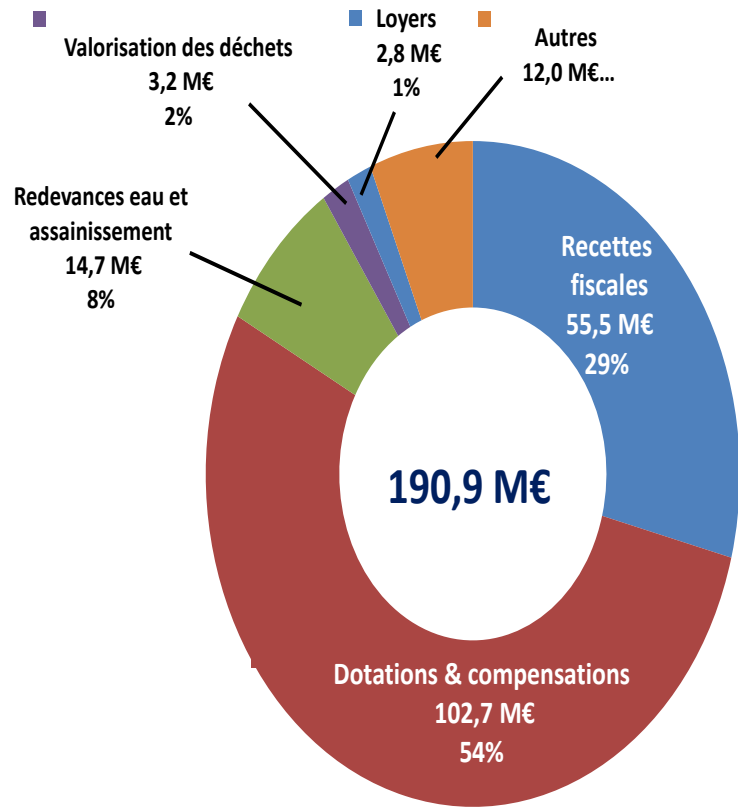
En réintégrant les compensations de TVA reversées par l'Etat en contrepartie de la suppression de TH puis de la CVAE, les recettes fiscales, **au sens large du terme cette fois-ci**, représentent 53,2 % des recettes réelles de fonctionnement.

Les **dotations et compensations** versées par l'Etat, sont quasiment stables et représentent **plus de 53,8% des recettes réelles de fonctionnement**. Hors compensations de TVA transférée, elles ne représentent que 29,70 % de ces mêmes recettes.

Globalement, ces deux ressources qui **représentent 82,8% des recettes de fonctionnement** progressent donc de **+ 1,3 M€, soit + 0,8%**.

Représentant moins de 20% (17,1% précisément) des recettes réelles de fonctionnement, la part des **autres recettes** augmentent néanmoins en 2025 de 1,8 M€, notamment sous l'effet conjoncturel de produits de cessions (+1,8 M€), de reprises de provisions (+ 0,8 M€) et une augmentation cumulée de la contribution aux investissements Eau Potable & Assainissement de + 3,4 M€, contrebalancés par une baisse des recettes de valorisation des déchets de - 4,1 M €.

I. LA STRUCTURE DU BUDGET : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les effets du pacte Financier Fiscal de Solidarité se stabilisent.

Pour mémoire, la DSC intercommunautaire, ne participe plus au financement des dépenses courantes de la collectivité, depuis 2024 (- 18,2 M€ sur 2 ans).

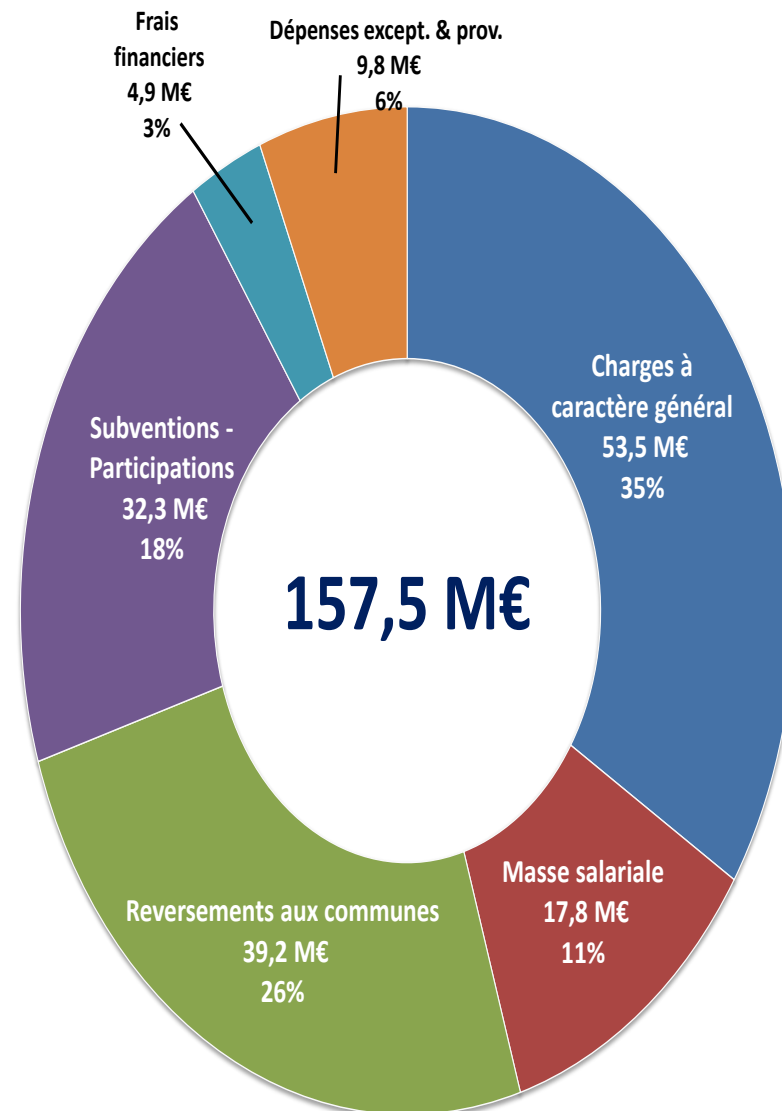
Enfin, depuis 2024, et suite aux choix budgétaires de l'Etat, plus aucune dynamique n'est observée s'agissant de la TVA transférée.

	Réalisé 2024	Poids relatif R24	Réalisé 2025	Poids relatif R25	Evolution R2025 / R2024	
					En M€	En %
TOTAL	187,8 M€		190,9 M€		3,1 M€	1,7%
RECETTES FISCALES	54,8 M€	29,2%	55,5 M€	29,0%	0,7 M€	1,2%
TEOM	24,2 M€		24,7 M€		0,5 M€	2,2%
THRS / TFB / TFNB / TAFNB / CFE	23,7 M€		24,0 M€		0,3 M€	1,5%
IFER	1,3 M€		1,4 M€		0,1 M€	8,1%
TASCOM	3,9 M€		3,5 M€		-0,4 M€	-10,2%
Taxe GEMAPI	1,7 M€		1,7 M€		0,0 M€	-0,1%
Taxe infrastructure longue distance - voirie	0,0 M€		0,1 M€			
DOTATIONS ET COMPENSATIONS	102,1 M€	54,4%	102,7 M€	53,8%	0,6 M€	0,6%
FPIC	1,9 M€		2,8 M€		0,9 M€	47,2%
DGF	20,8 M€		20,4 M€		-0,4 M€	-1,9%
Compensations fiscales locaux industriels (FB, CFE)	6,4 M€		6,7 M€		0,2 M€	3,7%
FNGIR	10,0 M€		10,0 M€		0,0 M€	0,0%
DCRTP	5,1 M€		4,4 M€		-0,8 M€	-14,9%
DSC SIZIAF	9,1 M€		9,1 M€		0,0 M€	0,0%
Compensation reversée par les communes	0,3 M€		0,3 M€		0,0 M€	-2,3%
Reversement de foncier bâti en ZAE	2,8 M€		3,1 M€		0,3 M€	11,0%
Produit de TVA transférée (compensation TH)	35,5 M€		35,7 M€		0,2 M€	0,5%
Produit de TVA transférée (compensation CVAE depuis le	10,2 M€		10,3 M€		0,1 M€	1,5%
AUTRES RECETTES	30,9 M€	16,5%	32,7 M€	17,1%	1,8 M€	5,9%
dont valorisation des déchets	7,3 M€		3,2 M€		-4,1 M€	-55,8%
dont contribution aux invest. Assainissem	9,5 M€		7,3 M€		-2,2 M€	-23,2%
dont contribution aux invest. Eau Potable	1,8 M€		7,4 M€		5,6 M€	306,0%
dont autres recettes assainissement	2,8 M€		2,4 M€		-0,4 M€	-12,7%
Produits des cessions	1,5 M€		3,3 M€		1,8 M€	120,1%
Taxe funéraire	1,0 M€		1,0 M€		0,0 M€	0,8%
Autres produits des services	0,1 M€		0,1 M€		0,0 M€	4,1%
Reprise de provisions	0,2 M€		1,0 M€		0,8 M€	528,8%
Autres recettes	0,5 M€		0,6 M€		0,0 M€	8,0%

I. LA STRUCTURE DU BUDGET : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En mouvements réels et hors flux réciproques entre budgets, les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2025 à 157,5 M€. Elles augmentent de 2,9% (soit +4,38 M€) par rapport à 2024, principalement en faveur de la mobilité, et de la mise en place de la gratuité des transports.

	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evolution	
			R 2025 / R 2024	
			En M€	En %
Charges à caractère général	54,3 M€	53,5 M€	-0,79 M€	-1,5%
Charges de personnel	16,8 M€	17,8 M€	1,05 M€	6,2%
Reversements	40,3 M€	39,2 M€	-1,03 M€	-2,6%
Subventions - Participations	27,9 M€	32,3 M€	4,40 M€	15,8%
Dépenses exceptionnelles et provisions	8,8 M€	9,8 M€	0,99 M€	11,3%
Total des dépenses de gestion	147,99 M€	152,60 M€	4,61 M€	3,1%
Charges financières	5,1 M€	4,9 M€	-0,23 M€	-4,4%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	153,1 M€	157,5 M€	4,38 M€	2,9%



Les **charges à caractère général** diminuent de 1,5 % (-0,8M€).

La **masse salariale** (chapitre 012) évolue de +1,03 M€ par rapport à 2024. Les remboursements des services mutualisés par les communes représentent 0,4 M€ (+0,1 M€).

Les **subventions et participations** versées augmentent de 4,4 M€, dont notamment + 3,4 M€ en faveur de la mobilité (Artois Mobilité).

Les **frais financiers** baissent légèrement (- 4,4 %).

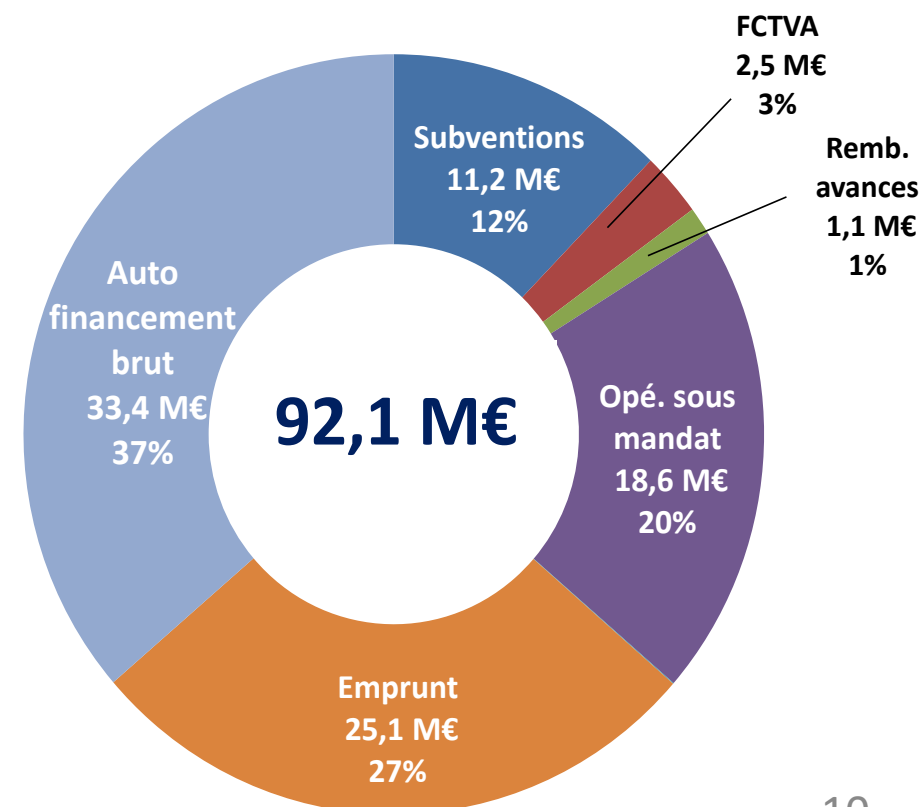
I. LA STRUCTURE DU BUDGET : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement représentent un montant global de 92,1 M€

	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Poids relatif R24	Evolution R 2025 / R 2024	
				En M€	En %
Subventions	13,8 M€	11,2 M€	12,2%	-2,6 M€	-18,7%
FCTVA	3,6 M€	2,5 M€	2,7%	-1,1 M€	-30,2%
Remboursement avances	0,6 M€	1,1 M€	1,2%	0,5 M€	81,6%
Autres (dont régularisations)	1,2 M€	0,0 M€	0,0%	-1,2 M€	-97,4%
Sous total recettes d'investissement	19,2 M€	14,9 M€	16,1%	-4,4 M€	-22,7%
Opérations sous mandat	7,3 M€	18,6 M€	20,3%	11,3 M€	155,5%
Total des recettes d'investissement (hors emprunt)	26,5 M€	33,5 M€	36%	7,0 M€	26,4%
Besoin d'emprunt	9,1 M€	25,1 M€	27,5%	16,0 M€	176,1%
dont avances de l'Agence de l'Eau	0,6 M€	0,1 M€		-0,5 M€	
Autofinancement Brut	34,7 M€	33,4 M€	36,5%	-1,3 M€	-3,6%
TOTAL RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	70,3 M€	92,1 M€	100%	21,8 M€	30,9%

En 2025, l'épargne brute, établie à 33,4 M€, permet d'autofinancer 62,9 % des dépenses d'investissement « en propre ».

Après remboursement du capital de la dette (16,4 M€), l'épargne nette à hauteur de 17 M€ finance ainsi **32 % des dépenses d'équipement « en propre »**, un taux similaire à celui de 2024.



I. LA STRUCTURE DU BUDGET : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Des dépenses d'investissement 2025, hors remboursement de la dette, de 65,9 M€ dont 12,8 M€ pour le compte des communes.

	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Poids relatif R24	Evolution R 2025 / R 2024	
				En M€	En %
Subventions d'équipement versées	10,6 M€	6,4 M€	8%	-4,2 M€	-39,8%
Fonds de concours opé. sous mandat	4,7 M€	4,6 M€	6%	-0,2 M€	-3,2%
Etudes	2,3 M€	2,4 M€	3%	0,1 M€	2,7%
Immob. corporelles - acquisitions	13,9 M€	13,3 M€	16%	-0,6 M€	-4,3%
Travaux	23,5 M€	26,1 M€	32%	2,6 M€	11,1%
Avances de trésorerie	0,6 M€	0,0 M€	0%	-0,6 M€	0,0%
Autres (dont régularisations)	0,0 M€	0,4 M€	0%	0,4 M€	0,0%
Sous total dépenses d'investissement	55,6 M€	53,1 M€	64%	-2,5 M€	-4,5%
Opérations sous mandat	7,1 M€	12,8 M€	16%	5,7 M€	80,1%
Total dépenses d'investissement hors dette	62,7 M€	65,9 M€	80%	3,2 M€	5,1%
Remboursement du capital de la dette	16,7 M€	16,4 M€	20%	-0,2 M€	-1,5%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	79,4 M€	82,4 M€	100%	3,0 M€	3,7%

La part des travaux représentent 40 % en 2025, tandis que les opérations sous mandat (maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes à la Communauté d'Agglomération) représentent 19,5 % des dépenses d'investissement, hors dette.

Le **remboursement du capital de la dette** diminue de 0,2 M€ et représente 20% des dépenses totales d'investissement en 2025. Ce montant intègre les avances remboursables versées par l'Agence de l'Eau.

Les dépenses d'investissement, hors dette, augmentent de 3,2 M€ de 2024 à 2025, dont + 5,7 M€ pour le compte des communes, et - 2,5 M€ au titre des dépenses propres de la collectivité.

